
POLITIQUE

En vigueur le : 27 novembre 2019

Domaine : Programmes et services à l'élève

Exemption de l'enseignement relatif aux contenus d'apprentissage du sujet Développement de la personne et santé sexuelle, de la 1^{re} à la 8^e année

ÉNONCÉ

Le Conseil scolaire catholique MonAvenir reconnaît que le programme-cadre d'éducation physique et santé permet à l'élève d'adopter des pratiques saines et actives qui lui serviront la vie durant. Le Conseil reconnaît que le programme-cadre ne remplace pas le rôle des parents dans l'éducation qu'ils souhaitent donner à leurs enfants au sujet du développement de la personne et la santé sexuelle.

BUT

Cette politique permet aux élèves d'être exemptés sur une base individuelle à la demande de leurs parents/tuteurs, de l'enseignement relatif aux contenus d'apprentissage au sujet *Développement de la personne et santé sexuelle (Domaine D : Vie saine)* trouvés dans le programme-cadre d'éducation physique et santé, 2019 (NPP 162).

À PRESCRIRE

Il incombe à la direction de l'éducation, ou son délégué, d'assurer l'élaboration des directives administratives nécessaires pour la mise en œuvre de cette politique.

RÉFÉRENCES

- Programme-cadre d'éducation physique et santé, OPÉCO, 2019
- [NPP 162](#), Exemption de l'enseignement relatif aux contenus d'apprentissage du sujet *Développement de la personne et santé sexuelle* prévu dans le curriculum de l'Ontario de la 1^{re} à la 8^e année – Éducation physique et santé, 2019
- Lettre pastorale de Mgr Ronald P. Fabbro, CBS, Assemblée des évêques, 21 août 2019
- *Vivre pleinement*, Programme d'éducation à la vie familiale commandité par l'AÉCO, l'OPÉCO, 2017